



Sytraival

Traitement et valorisation des déchets



RAPPORT D'ACTIVITE 2015

SOMMAIRE

A. INTRODUCTION/ FAITS MARQUANTS	3
I. Historique :	3
II. Faits marquants :	4
III. Le périmètre du syndicat	7
IV. L'objectif : la valorisation	8
B. LES INDICATEURS TECHNIQUES	10
I. Répartition des tonnages en 2015.....	10
<i>Répartition par catégorie de déchets en Kg par an et par habitant :</i>	11
II. Le traitement des déchets ménagers et assimilés	12
1. <i>Localisation et nature des traitements et valorisation (ensemble des producteurs)</i>	12
2. <i>Capacité des installations et tonnage traité par type de producteurs</i>	12
3. <i>Nature des déchets traités par unité de traitement</i>	13
a. Unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saone	13
b. Chaufferie bois :	16
c. Centre de stockage des déchets (CSDU) de Saint Etienne sur Chalaronne	16
d. Le traitement des déchets verts	17
e. Centre de stockage et de valorisation des déchets inertes (CET III).....	18
f. La collecte sélective	19
C. LES INDICATEURS FINANCIERS.....	30
1. Synthèse générale des comptes	30
2. Prix des prestations.....	30
3. Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat :	32
4. Aides versées à l'investissement en 2015:	32
5. Comptabilité analytique par budget :	33
D. COMMUNICATION et PREVENTION	38
I. Communication:	38
II. Prévention:.....	40
E. RECAPITULATIF DES FILIERES DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS.....	41
F. BILAN / GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT.....	42

A. INTRODUCTION/ FAITS MARQUANTS

I. Historique :

Le SYNDICAT MIXTE est un établissement public intercommunal qui regroupe, suite à la réforme territoriale du 1er janvier 2014 9 groupements, 219 communes représentant environ 330 000 habitants, sur trois départements (Rhône, Ain et Saône et Loire).

Il est né en 1978 de la volonté des élus, placés devant le problème difficile de l'élimination des déchets à la suite du remplissage de la décharge contrôlée de Villefranche/ Saône.

En 1981, une usine d'incinération a été construite permettant de traiter environ 35 000 tonnes de déchets par an. L'énergie produite était valorisée en chaleur grâce à la construction d'un réseau d'une longueur de 5500 mètres fournissant de la chaleur et de l'eau chaude à 3000 logements sociaux et 1000 m² de bureau.

Une première réflexion sur la collecte sélective conduit à la création d'une plate-forme de compostage des déchets verts afin d'assurer la valorisation organique de 14000 tonnes de végétaux qui finissaient auparavant en décharge ou dans l'usine d'incinération avec les ordures ménagères. Cette plate-forme de compostage a été ouverte en avril 1997.

Des contrats d'objectifs de collecte sélective sont signés entre les groupements de communes, le Syndicat Mixte et Eco- Emballage au mois de décembre 1998.

Le Syndicat mixte s'engageait dans le même temps, conformément aux plans départementaux, à compléter le dispositif de gestion des déchets par l'extension de son usine d'incinération en construisant en 2001 un second four de 6.5 tonnes à l'heure, et à la mise aux normes du traitement des fumées sur le four existant. L'énergie produite est valorisée via le réseau chaleur, la production de vapeur pour sécher les boues de la station d'épuration et la vente d'électricité.

Cet ensemble de dispositions a permis au Syndicat mixte et aux établissements de coopération intercommunale qui le composent de passer l'échéance légale de 2002, et d'assurer l'application des nouvelles normes de 2005.

Avec l'adoption du Grenelle de l'environnement, des objectifs chiffrés ont été définis sur :

- La réduction de la production des ordures ménagères et assimilés ;
- Le développement du recyclage matière et organique ;
- La limitation de la mise en décharge et de l'incinération.
-

Ces dispositions sont largement reprises par le Sytraival dans ses différentes activités.

II. Faits marquants :

En 2015 :

Unité de valorisation énergétique :

- **Remplacement des bornes de pesage et mise en place d'un contrôle de radioactivité sur le pont de sortie :**
Lors des travaux de remplacement des bornes de pesage, il a été ajouté des barrières ainsi qu'un portique de contrôle de la radioactivité sur le pont de sortie.

- **Renforcement de la protection incendie :**

Plusieurs équipements supplémentaires ont été mise en place (250 000 €) :

- Renforcement de la détection et d'une extinction au CO2 des armoires électriques du TGBT
- Renforcement de la protection incendie par canon à mousse sur la fosse de déchargement et des trémies de chargement
- Mise en place d'une bâche de stockage d'eau incendie et d'un groupe moto pompe pour l'alimentation du circuit incendie

- **Abaissement du seuil de rejet des Oxydes d'azote :**

Lors du renouvellement du contrat d'exploitation, la société TIRU a proposé de mettre en place un procédé innovant d'abattement des oxydes d'azote sur l'unité de valorisation énergétique permettant d'abaisser les seuils de NOx en dessous de 80 mg/ Nm³.

Le principe est d'ajouter un catalyseur sur les manches filtrantes dont la première fonction est de retenir les réactifs particuliers chargés des polluants (métaux, acides). Le catalyseur transforme les oxydes d'azote en molécules d'azote et d'eau.

- **Projet de plateforme de maturation des mâchefers**

Le Sytraival a été autorisé par un arrêté préfectoral du 15 avril 2015 à exploiter une plateforme de maturation des mâchefers ainsi que le transit de collectes sélectives et des encombrants sur la commune de Quincieux.

Le projet se situant sur une friche industrielle, une déconstruction ainsi que le désamiantage a été réalisé durant le second semestre 2015.

Réseau de chauffage urbain :

- **Schéma directeur du réseau :**

L'élaboration d'un schéma directeur permet de planifier les évolutions du réseau sur les 10 prochaines années et d'anticiper les travaux pour des futurs raccordements.

- **Travaux d'extension :**

Un raccordement supplémentaire a été réalisé pour alimenter de nouveaux logements (Carré Hugo)

Collectes sélectives :

➤ **Changement de centre de tri**

A partir du premier avril 2015 les emballages légers et le multi matériaux sont triés chez NICOLLIN à St Fons (en lieu et place du centre de tri VEOLIA de Rillieux la Pape). Une partie du territoire de la CC Ouest Rhodanien (Tarare) a été triée chez PAPREC à St Priest jusqu'au 30 septembre 2015 avant d'être envoyée chez NICOLLIN. La collecte de la CC du pays de l'Arbresle a quant à elle été triée chez SITA à Firminy tout au long de l'année.

Communication :

➤ **Sacs de pré-collecte et flyers verre:**

Des sacs de pré-collecte pour le verre ainsi que des flyers sur le verre ont été réalisés. Ils ont été distribués à toutes les collectivités. Ce projet fait partie du plan verre.

➤ **Exposition de 13 panneaux:**

Une exposition de 13 panneaux sur le SYTRAIVAL, le tri, le recyclage, le compostage, la consommation, ..., a été créée. Elle est mise à la disposition des collectivités. Le but est qu'elle circule sur le territoire.

➤ **Lettre d'information du SYTRAIVAL:**

La 1^{ère} lettre d'information du SYTRAIVAL est sortie en décembre 2015. Elle est principalement à destination des élus afin qu'ils puissent répondre aux interrogations de la population. On peut la trouver en mairie ou sur notre site internet.

➤ **Visites:**

Deux visites (élus et techniciens du SYTRAIVAL) ont été réalisées: La première à la verrerie St Gobain à St Romain le Puy (42) et la deuxième à la papeterie Norskeskog à Golbey (88).

Prévision 2016 :

Unité de valorisation énergétique :

Travaux de construction de la plateforme de maturation des mâchefers à Quincieux : il est prévu sur dans un bâtiment de 5 800 m² de préparer les mâchefers issu de notre unité de valorisation énergétique afin de pouvoir les valoriser en technique routière. Cette préparation consiste à séparer par des cribles des fractions auxquelles seront extraits les métaux ferreux par magnétisme et les non ferreux par un courant de Foucault. Un bâtiment de 1 100 m², permettra de stocker les matériaux prêts à être valorisés.

Par ailleurs deux bâtiments supplémentaires (1400 m²) sont prévus pour le transfert des collectes sélectives et le transfert des encombrants en vue d'une valorisation matière et énergétique.

Réseau de chaleur :

En 2016, des travaux de rénovation du réseau principal en acier sur le quartier de Belleruche sont prévus pour remplacer des tuyaux en acier datant de 1989.

Des extensions sont prévues pour alimenter de nouveaux logements (60) en basse consommation (ROOF TOP)

Collecte sélective :

- **Centre de tri :** l'ensemble des collectes des emballages et du Multimatériaux doit être envoyé sur un seul centre de tri.
- **Plan verre :** un trophée "verre" sera remis à la commune la plus performante et la densification du réseau de point d'apport volontaire continuera.
- **Plan papier :** Un diagnostic doit être réalisé par ECOFOLIO afin de déterminer des axes d'amélioration afin de développer et d'optimiser les collectes de papiers.
- **Collecte des meubles (DEA) :** 4 nouvelles déchèteries devront être équipées de bennes afin de pouvoir trier et valoriser les DEA en partenariat avec l'éco-organisme ECOMOBILIER.

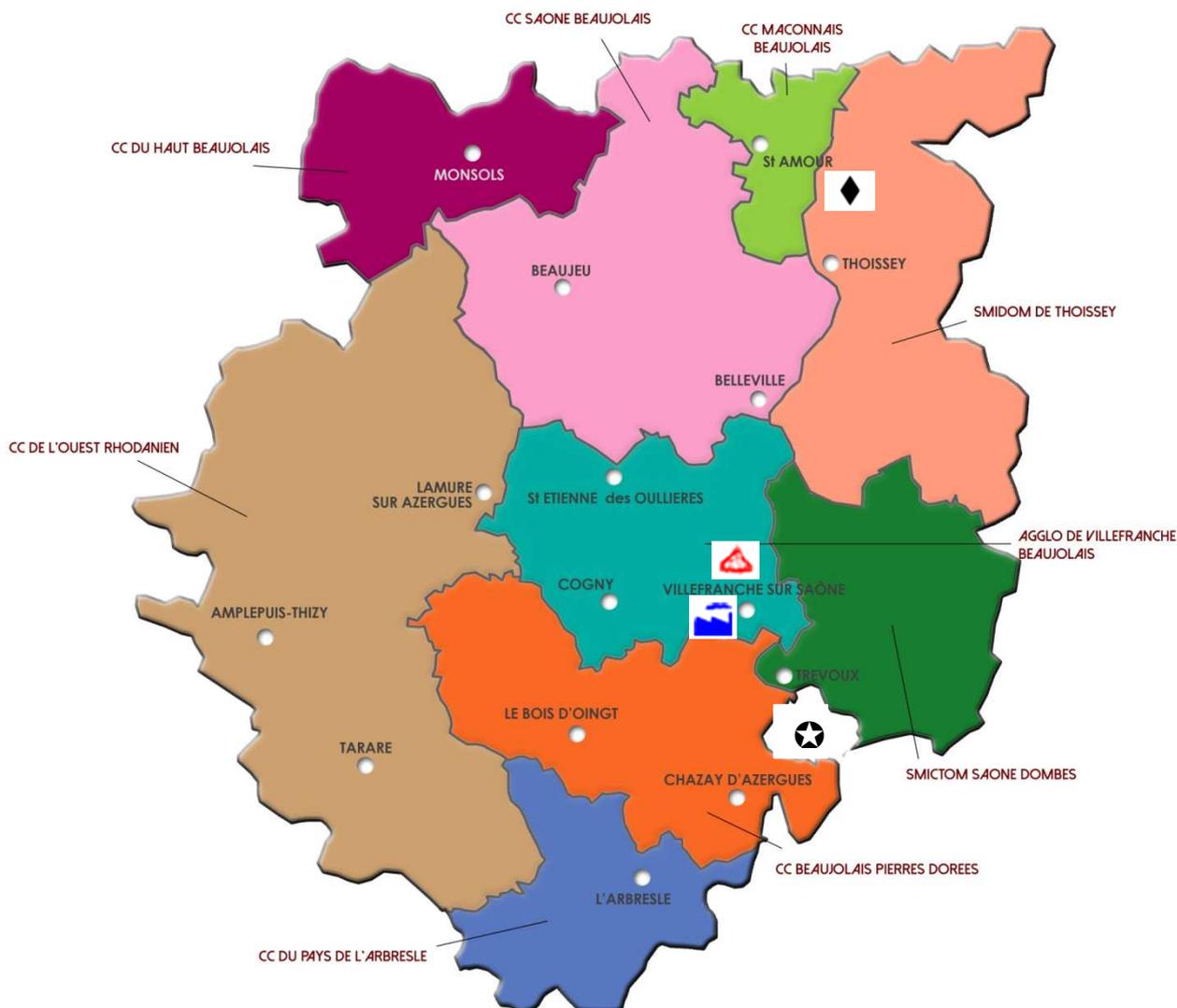
Communication :

- **Spot cinéma sur le verre:** Nous prévoyons de diffuser un spot sur le verre dans l'ensemble des cinémas de notre territoire.
- **Refonte du site internet:** La refonte du site internet sera une priorité pour l'année 2016.
- **Adhésifs pour les conteneurs verre et papier:** Une proposition de communication commune sur le verre et le papier sera proposée à nos adhérents. Celle-ci passera par la création d'adhésifs pour les bornes.
- **Visites:** Nous préparerons deux visites à destinations des élus: Usine du recyclage plastique et UVE de Bellegarde sur Valserine.
- **Guide du tri:** Nous commencerons à mettre à jour notre guide du tri
- **Film UVE:** En collaboration avec l'exploitant de l'UVE (Tiru), un film sur l'UVE sera créé.

Prévention:

Suite aux programmes locaux de prévention des déchets, le SYTRAIVAL va proposer et réaliser des actions communes pour nos adhérents: Formation compostage, stand sur la réduction des déchets au moment de l'achat,...

III. Le périmètre du syndicat



Légende :



Usine d'incinération (Villefranche/ Saône)



Plate forme de compostage et tri des gravats (Arnas)



Installation de traitement des déchets (Saint Etienne sur Chalaronne)



Projet de plateforme de maturation des mâchefers et installations de transfert de collectes sélectives et broyage des encombrants (Quincieux)

IV.L'objectif : la valorisation

L'activité du SYTRAIVAL se décompose en quatre secteurs de compétence bien distincts avec pour chacun d'entre eux une comptabilité autonome :

- l'incinération ;
- la collecte sélective ;
- le compostage des déchets verts ;
- la valorisation des déchets inertes.

Les groupements de communes composant le SYTRAIVAL ont collecté et traité en 2015, 173 205 tonnes de déchets ménagers.

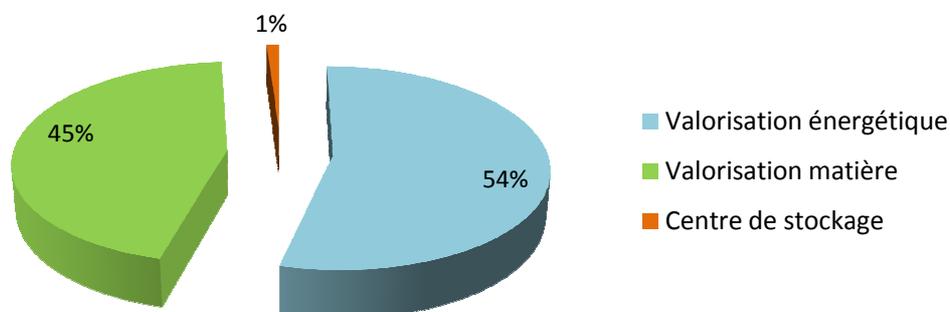
Soit environ 522 KG par an et par habitant

Pour bien prendre conscience des enjeux pour les collectivités, ceci représente par habitant et par an les quantités suivantes en % :

Ordures ménagères résiduelles	41,0%
Verre	6,7%
Papiers (P)	3,2%
Emballages légers (EL)	2,3%
Multimatériaux (P+EL)	2,6%
Sous total collecte sélective	14,8%
Déchets verts	12,9%
Gravats	9,7%
Ferraille	2,1%
Cartons	1,6%
Bois	5,5%
Encombrants	9,2%
DEA	0,5%
D3E	1,5%
Déchets dangereux	0,4%
Plâtre	0,7%
Autre	0,1%
Sous total Déchèteries	44,2%
Total des déchets	100,0%

Actuellement la valorisation représente plus de 90 % des entrants, et se décompose ainsi :

Déchets gérés par le SYTRAIVAL :



La valorisation énergétique :

L'énergie produite par l'incinération des ordures ménagères est valorisée comme suit :

- Réseau de chaleur : 31 367 MWh en augmentation de 42 % par rapport à 2014 liée essentiellement à la météorologie et à la mise en service de trois nouvelles sous stations, permettant d'économiser 3 847 TEP, d'éviter 9312 tonnes de CO₂ et de chauffer 3 200 habitants .
- Production électrique : 22 891 MWh soit une baisse de 12.5 % par rapport à 2014 liée à une vanne défectueuse , permettant d'économiser 11 232 tonnes équivalents pétrole (TEP), d'éviter 26 802 tonnes de CO₂ et de fournir l'électricité à usage ménager à 28 843 habitants.

La valorisation matière :

La valorisation matière provient du tri des déchets collectés en porte à porte, en points d'apports volontaires, des déchèteries ou des matières recyclables en sortie de l'usine d'incinération. Les matières valorisées par le Sytraival sont :

- Collecte sélective (Verre, emballages légers, journaux) : 25 681 tonnes qui se recycle et permet d'économiser des matières premières et de l'énergie ;
- Déchets verts : 18 279 tonnes qui se transforment en 9 140 tonnes d'amendement organique utilisé dans l'agriculture ;
- Les gravats : 11 356 tonnes sont concassés et triés afin d'être réutilisés en matériaux de substitution sur les chantiers de travaux publics ;
- Le mâchefer : 16 200 tonnes produit issu de l'incinération qui selon des critères chimiques peuvent être valorisés en sous couche routière ou en matériau de couverture de centre de stockage.
- Les Déchets électriques, électroniques : 2519 tonnes qui sont démantelés et recyclés

B. LES INDICATEURS TECHNIQUES

I. Répartition des tonnages en 2015

La répartition des tonnages par nature et par groupement de communes est présentée dans le tableau ci-après (toutes les catégories de déchets ne sont pas gérées par le Sytraival) :

	Agglo de Villefranche	Beujolais Pierres Dorées	Haut Beaujolais	Maconnais Beaujolais*	Ouest Rhodanien	Pays de l'Arbresle	Saône Beaujolais	SMICTOM	SMIDOM	Total
Ordures ménagères	17173	10496	805	3006	11140	6620	7462	9777	4537	71016
Verre	1922	1621	159	471	1598	1168	1938	1438	1260	11576
Papiers (P)	218	1172	101	380	1051	102	813	933	813	5582
Emballages légers (EL)	129	1086	41	149	813	0	419	760	641	4037
Multimatériaux (P+EL)	2394	0	0	0	0	2091	0	0	0	4486
Déchets verts	2488	3669	31	1248	3162	2740	1737	3954	3240	22270
Gravats	2544	3163	120	738	1988	1810	1605	2219	2609	16795
Ferraille	446	602	72	226	526	428	452	448	383	3583
Cartons	356	468	39	132	364	317	431	244	352	2703
Bois	1131	1895	129	443	1951	1378	1052	201	1305	9485
Encombrants	1100	2752	152	461	2869	2278	1549	3025	1800	15986
DEA	536	0	0	0	0	0	307	106	0	949
D3E	372	385	39	95	477	245	323	310	296	2542
DDM	98	85	16	39	50	82	82	122	168	742
Plâtre	295	31	25	67	422	0	246	13	287	1386
Autre	24	0	13	29	50	15	0	3	0	134
Total des déchets	31 226	27 423	1 742	7 486	26 461	19 274	18 416	23 552	17 691	173 272
Ordures ménagères	55,0%	38,3%	46,2%	40,2%	42,1%	34,3%	40,3%	41,5%	25,6%	41,0%
Verre	6,2%	5,9%	9,2%	6,3%	6,0%	6,1%	10,6%	6,1%	7,1%	6,7%
Papiers (P)	0,7%	4,3%	5,8%	5,1%	4,0%	0,5%	4,4%	4,0%	4,6%	3,2%
Emballages légers (EL)	0,4%	4,0%	2,4%	2,0%	3,1%	0,0%	2,3%	3,2%	3,6%	2,3%
Multimatériaux (P+EL)	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,9%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%
Déchets verts	8,0%	13,4%	1,8%	16,7%	11,9%	14,2%	9,5%	16,8%	18,3%	12,9%
Gravats	8,1%	11,5%	6,9%	9,9%	7,5%	9,4%	8,7%	9,4%	14,7%	9,7%
Ferraille	1,4%	2,2%	4,1%	3,0%	2,0%	2,2%	2,5%	1,9%	2,2%	2,1%
Cartons	1,1%	1,7%	2,2%	1,8%	1,4%	1,6%	2,4%	1,0%	2,0%	1,6%
Bois	3,6%	6,9%	7,4%	5,9%	7,4%	7,1%	5,7%	0,9%	7,4%	5,5%
Encombrants	3,5%	10,0%	8,7%	6,2%	10,8%	11,8%	8,4%	12,8%	10,2%	9,2%
DEA	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	0,5%	0,0%	0,5%
D3E	1,2%	1,4%	2,2%	1,3%	1,8%	1,3%	1,8%	1,3%	1,7%	1,5%
DDM	0,3%	0,3%	0,9%	0,5%	0,2%	0,4%	0,4%	0,5%	0,9%	0,4%
Plâtre	0,9%	0,1%	1,4%	0,9%	1,6%	0,0%	1,3%	0,1%	1,6%	0,8%
Autre	0,1%	0,0%	0,7%	0,4%	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Total des déchets	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*La CC Mâconnais Beaujolais adhère qu'à la compétence valorisation énergétique

Les déchetteries sont gérées par les Communautés de Communes. Il en existe 22 qui collectent 75 189 tonnes soit 43.4 % du tonnage total produit par le territoire.

Répartition par catégorie de déchets en Kg par an et par habitant :

en Kg/an/habitant	Agglo de Villefranche	Beujolais Pierres Dorées	Haut Beaujolais	Maconnais Beaujolais	Ouest Rhodanien	Pays de l'Arbresle	Saône Beaujolais	SMICTOM	SMIDOM	Moyenne
Ordures ménagères	243	226	208	218	222	182	221	225	134	214
Verre	27	35	41	34	32	32	58	33	37	35
Papiers (P)	3	25	26	28	21	3	24	21	24	25
Emballages légers (EL)	2	23	11	11	16	0	13	17	19	18
Multimatériaux (P+EL)	34	0	0	0	0	58	0	0	0	42
sous total CS	66	84	78	73	69	93	95	72	80	77
Déchets verts	35	79	1	91	63	76	52	91	96	67
Gravats	36	68	31	54	40	50	48	51	77	51
Ferraille	6	13	19	16	10	12	13	10	11	11
Cartons	5	10	10	10	7	9	13	6	10	8
Bois	16	41	33	32	39	38	31	5	39	29
Encombrants	16	59	39	33	57	63	46	70	53	48
DEA	8	0	0	0	0	0	9	2	0	3
D3E	5	8	10	7	10	7	10	7	9	8
DDM	1	2	4	3	1	2	2	3	5	2
Plâtre	4	1	6	5	8	0	7	0	8	4
Autre	0	0	3	2	1	0	0	0	0	0
Total des déchets	443	591	450	543	528	531	548	542	522	522

La dernière campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères réalisée par l'ADEME en 2011 a déterminé les ratios nationaux suivant : Ordures ménagères résiduelles : 288 kg collectés /habitant /an (baisse de 3% par rapport à 2009) ; Verre : 29 kg collectés/habitant/an (stable); Matériaux secs collectés sélectivement (emballages légers et journaux magazines) : 48 kg collectés/habitant /an (+ 3%).

II. Le traitement des déchets ménagers et assimilés

1. Localisation et nature des traitements et valorisation (ensemble des producteurs)

Unité de traitement	Déchets traités en 2010	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2011	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2012	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2013	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2014	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2015	% par rapport Année précédente
Usine d'incinération	79 515 t	-3.9%	77 146 t	-3%	83 640 t	+8%	83 742 t	0.12%	85 429 t	2 %	79 686 t	- 6.8%
Centre de stockage des déchets ménagers de Sytraival	11 611 t	-19.6%	8 253 t	-29%	3 185 t	- 61%	649 t	- 80 %	278 t	- 57%	93 t	- 66%
Centre de stockage des déchets non dangereux hors syndicat	1381 t	133%	4 262* t	+ 208%	989 t	- 331%	588 t	- 40 %	516 t	- 12%	1 429t	+ 177%
Unité de valorisation des déchets inertes d'Arnas	7 821 t	-2.9%	7 641 t	- 2.3%	9 219 t	+ 17%	7 454 t	- 19 %	13 117 t	43 %	11 687 t	- 11%
Usine d'incinération hors syndicat	455 t		2 096 t	+360%	1 266 t	-39%	467 t	- 63%	1061 t	127%	1 242 t	127%
Mise en balle des ordures ménagères résiduelles											1 200 t	
Centres de compostage	21 398 t	-11.5%	19 284 t	+ 11%	21 568 t	9%	20 391 t	- 5.5%	21 026 t	3 %	18 279 t	-13%
TOTAL en tonnes	122 181	-6.4%	118 682	- 2.9%	119 373	+0.6%	113 291	- 5%	121 427	6.7%	113 616	-6.5%

*Détournement lié à l'incendie du TGBT

2. Capacité des installations et tonnage traité par type de producteurs

	Incinération	Stockage	Valorisation des inertes	Compostage	Centre de tri
Capacité réglementaire des installations (t/an)	86 700 t	15 000 t			
Tonnages effectivement traités en 2015					
Tonnage OM traité des collectivités du syndicat	70 099t		13 117 t	16 564 t	25 681 t
Tonnage déchets non ménagers ou hors collectivités	7 832 t	93t		1 715t	
Tonnages des collectivités clientes	1 688t				

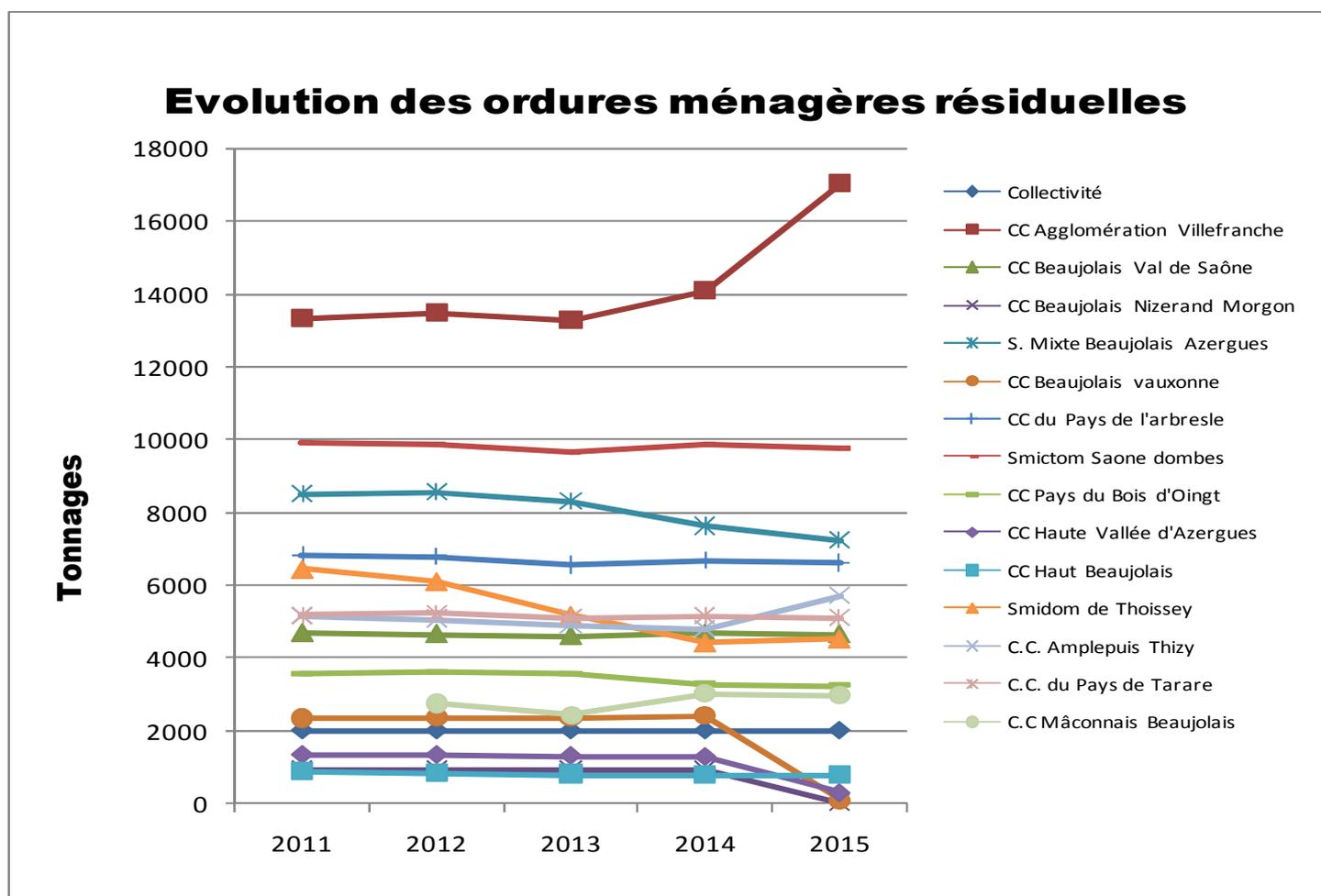
3. Nature des déchets traités par unité de traitement

a. Unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saone

L'unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saône a traité à 88 % des ordures ménagères résiduelles qui proviennent à 97% du périmètre du syndicat.

On observe des variations importantes en fonction des collectivités qui s'explique par des modifications du territoire. Si on compare le même territoire en 2014 et 2015 : l'agglomération de Villefranche sur Saône baisse de 1.3% sa production et la C.C de l'ouest rhodanien (COR) de 1.11% ce qui correspond à la baisse générale. (moyenne Sytraival -1.25%)

Un habitant du SYTRAIVAL produit en moyenne 214 kg/ an (population INSEE 2014) avec une valeur maximale annuelle de 243 kg/habitant (CA de Villefranche sur Saône) et une valeur minimale à 134 kg/an (SMIDOM de Thoissey). Au niveau national le ratio est de 288 kg/hab (valeur 2011).



➤ **Nature des déchets traités sur l'unité :**

En tonnes	OM r	Déchets assimilables aux OMR	Déchets d'activité de soins	Boues de STEP	Refus de tri	TOTAL
2011	73 445	1 066	805	1004	826	77 146
2012	77 490	4 045	901	393	811	83 640
2013	74 256	7 310	923	2	981	83 472
2014	74 328	8 667	1 039	0	1 395	85 429
2015	70 099	7 897	693	0	930	79 619

En 2015, il a fallu détourner 1000 tonnes supplémentaires par rapport à 2014 soit 3867.12 tonnes suites à plusieurs fuites au niveau des chaudières. On observe une diminution de -6.8% par rapport à 2014.

➤ **Valorisation des énergies :**

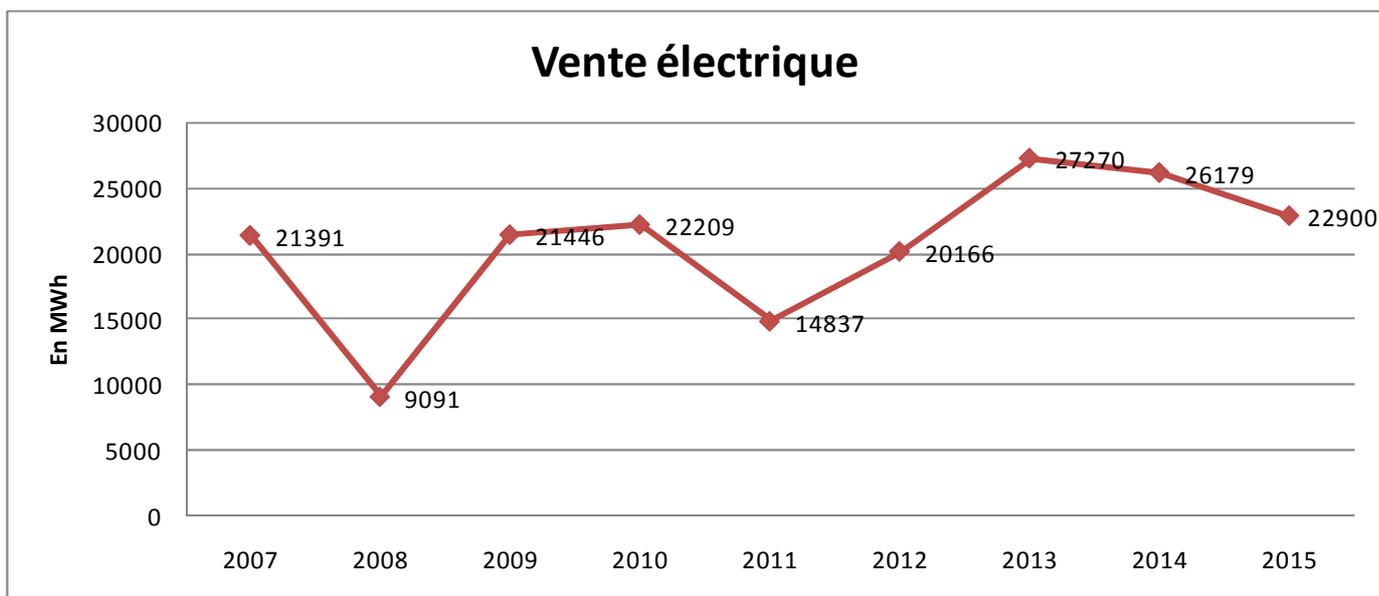
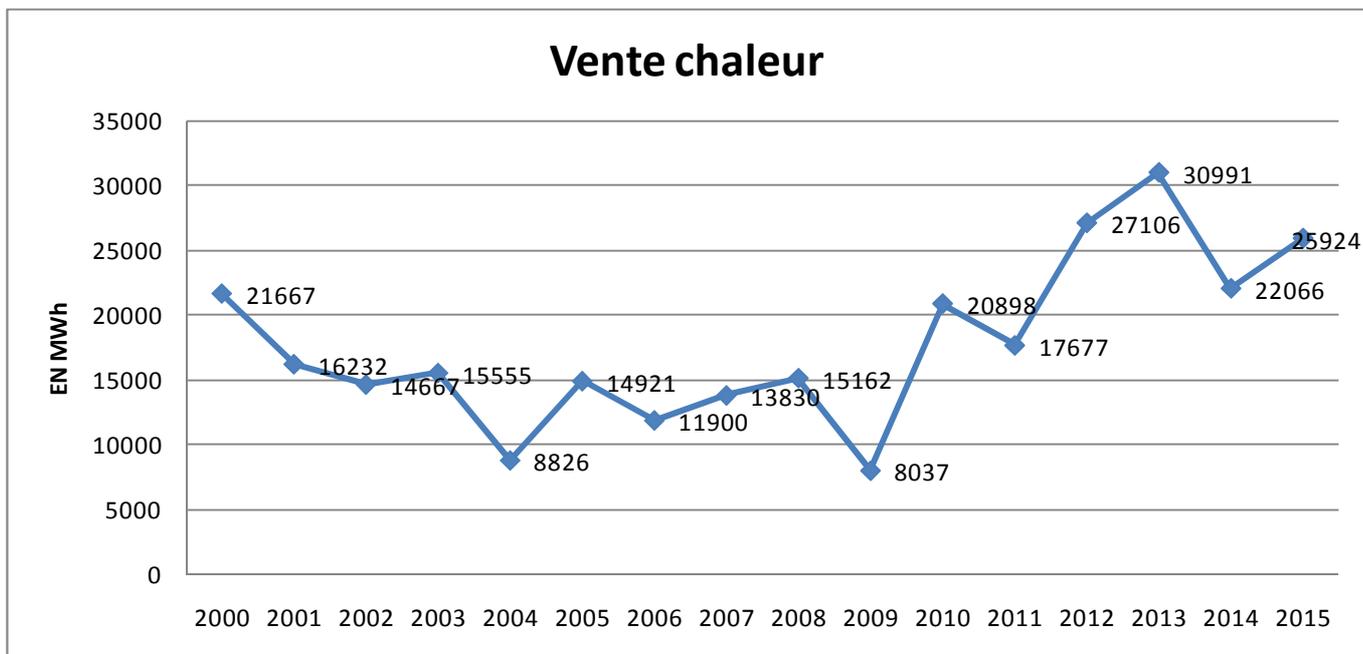
Les 79 619 tonnes de déchets produisent de la vapeur dont l'énergie va être utilisée au fonctionnement de l'usine, à la production de chaleur et d'électricité. La station d'épuration ne souhaitant plus sécher des boues de la station d'épuration, il n'y a plus de vente d'énergie depuis début 2013.

Tonnage annuel de vapeur		Evolution Année de base 2003
2003	227 641	
2004	221 646	- 2,63%
2005	237 599	4,37%
2006	244 209	7.3 %
2007	239 054	5 %
2008	232 718	2.23 %
2009	229 850	0.97%
2010	223 246	-1.93%
2011	223 619	-1.77%
2012	242 455	+ 6.5%
2013	243 341	+ 6.9%
2014	253 187	+11.22%
2015	238 022	+ 4.5%

La baisse de production de vapeur est liée à la diminution de tonnages incinérés.

Au bilan le SYTRAIVAL a vendu :

- **Vente électricité :** 22 900 MWh soit une baisse de 12% par rapport à 2014 liée à une fuite sur la vanne de contournement qui a nécessité un remplacement.
- **Vente de chaleur :** 25 924 MWh soit une augmentation de 28 % par rapport à 2014 avec une rigueur climatique clément mais un peu plus forte que 2014 (+9%)



➤ **Efficacité énergétique de l'installation :**

La performance énergétique de l'usine est égale à 68,1% au lieu de 68,8 % en 2014 lié essentiellement à la vanne défectueuse. Habituellement elle se situe autour des 80%. Elle permet cependant la réduction de la TGAP (supérieur à 60%).

➤ **Résidus issus de l'incinération :**

- Les mâchefers (14 322 T) soit 181 kg par tonnes de déchets incinérés (ratio équivalent à 2014) sont essentiellement valorisés en matériaux d'exploitation sur un centre de stockage des déchets non dangereux après déferrailage.
- Les cendres d'incinération (2 644 T), soit 34,5 kg par tonnes de déchets incinérés, issues de l'épuration des fumées sont valorisées après un traitement de solidification stabilisation dans une mine de sel en Allemagne.

b. Chaufferie bois :

La mise en route a eu lieu en novembre 2010. Cette chaufferie bois a pour vocation d'apporter une énergie complémentaire au réseau de chaleur.

En 2015, la chaufferie bois a fourni près de 21.5 % (6 614 MWh soit 3 204 tonnes de bois) de l'énergie primaire annuelle délivrée au départ du réseau.

c. Centre de stockage des déchets (CSDU) de Saint Etienne sur Chalaronne

Le centre de stockage de Saint Etienne sur Chalaronne a pour vocation de traiter d'une part les résidus qui ne peuvent ni être recyclés ni être incinérés, et d'autre part prendre en charge les ordures ménagères lors des arrêts de l'incinérateur et d'accueillir et de broyer les encombrants de déchèterie avant d'être valorisés énergétiquement. Afin de limiter les apports sur le centre et d'optimiser l'unité d'incinération, une opération de mise en balle des ordures ménagères lors de l'arrêt technique de l'usine est réalisé annuellement ainsi que le broyage d'une partie des encombrants.

➤ **Centre de stockage :**

	O M	Encombrants	Déchets industriels banals	Boues de STEP	Inertes	TOTAL
2010	1082 T	9 177 T	1 040 T	295 T	3 840 T	15 434 T
2011	309 T	6 541 T	1 007 T	396 T	2 863 T	11 116 T
2012	0 T	2 142 T	716 T	327 T	1 752 T	4 937 T
2013	0 T	649 T	0T	0 T	1 638 T	2 287 T
2014	0 T	278 T	0T	0T	0T	278 T
2015	0 T	0 T	83.34 T	0 T	9.5 T	93 T

Seuls, les refus de tri ou les cendre de la chaufferie bois sont enfouis sur le site et de l'amiante liée issus des apports de particuliers.

- **Broyage d'encombrants :** 2800 tonnes réceptionnés en provenance des déchèteries du SMIDOM de Thoissey, et une partie de Belleville et d'Arnas.



- **Mise en balle :** Durant l'arrêt technique de l'usine de septembre 2015, une partie des ordures ménagères (1 196 tonnes) ont été mises en balle par un prestataire extérieur puis stockées temporairement pour être reprises durant cet hiver permettant d'une part de combler les périodes de faible charge de l'usine d'incinération et d'autre part de valoriser de l'énergie supplémentaire.

d. Le traitement des déchets verts

➤ La plate forme de compostage d'Arnas :

Le tableau ci-contre présente l'évolution des tonnages par année.

	Tonnage déchets verts	Volume déchets verts	Production Compost
2010	9 922,00	49 610,00	5 682
2011	9 677,00	48 385,00	5 291
2012	11 773,75	58 870,00	6 475
2013	10 747,00	53 740,00	5 911
2014	10 591,00	52 960,00	5 825
2015	9 883,00	49 415,00	5 436

➤ Les plates formes externes :

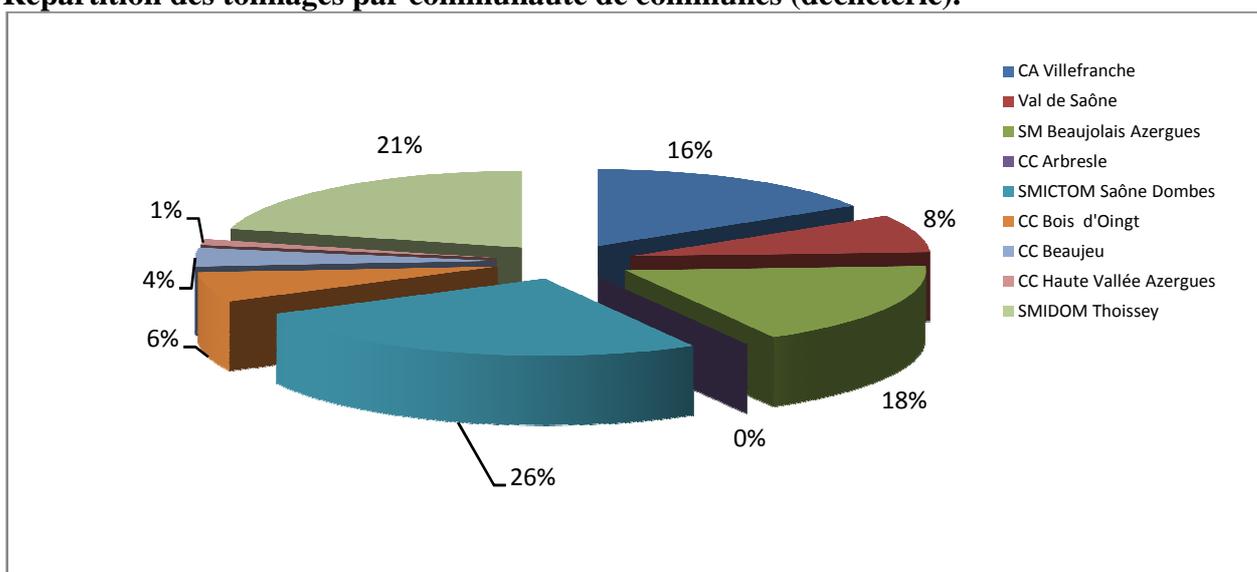
Afin de délester la plate forme de compostage d'Arnas, une partie des tonnages du territoire du Sytraival sont traités sur des plateformes externes. Depuis juillet 2013, ce sont trois plate formes qui produisent du compost :

- dans le département de l'Ain : Reyrieux (3 366 T) et à Baneins (3 239 T) exploitées par des agriculteurs qui valorisent le compost produit directement dans leurs champs;
- dans le Rhône une plateforme à Monsols (1 790 T) qui traite aussi des boues de station d'épuration.

➤ Provenance :

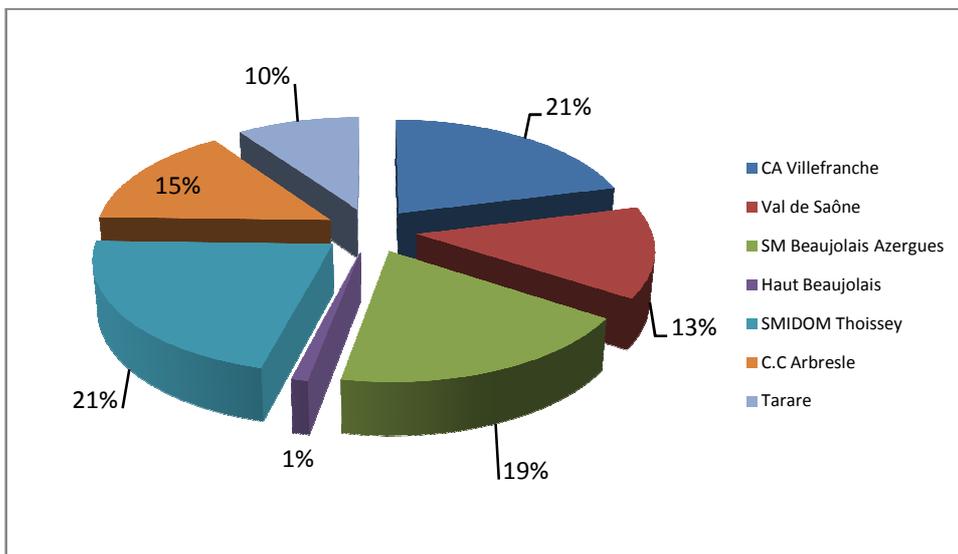
Les déchets verts proviennent essentiellement des déchèteries (83 %), des artisans (11 %) et des services d'espaces verts des collectivités (6%).

Répartition des tonnages par communauté de communes (déchèterie).



e. Centre de stockage et de valorisation des déchets inertes (CET III)

Le tonnage réceptionné sur le site d'Arnas en 2015 est de 12 115 t en provenance des déchetteries.



Le centre de stockage et de valorisation des déchets inertes permet, à partir des déchets de démolition, de produire des matériaux (sable, tout venant, terre...) par du broyage, concassage et du tri, qui sont recyclés en BTP. Avec du compost, la terre peut servir de terre végétale.

f. La collecte sélective

Le SYTRAIVAL a comme compétence la reprise et la valorisation des déchets collectés dans les bornes d'apport volontaire ou en porte à porte. La collecte est sous la responsabilité des groupements de communes (hormis pour le verre et les journaux magazines en points d'apports volontaires gérés par le SYTRAIVAL).

Deux adhérents du SYTRAIVAL ont opté pour une collecte des emballages légers en mélange avec les journaux magazines (dénommée « Multimatériaux ») : la CC du Pays de l'Arbresle et la Communauté d'Agglomération de Villefranche Saône Beaujolais.

La collecte est majoritairement effectuée en apport volontaire, cependant certaines communautés de communes sont en collecte en porte à porte : la CC du Pays de l'Arbresle, la Communauté d'Agglomération de Villefranche, une partie de la CC Beaujolais Pierres Dorées et une partie du SMICTOM Saône Dombes.

Le marché de collecte des bornes de collecte sélective pour le verre et pour les papiers est actuellement réalisé par la société GUERIN. Les emballages légers sont collectés par différents prestataires privés ou en régie directe pour certaines collectivités.

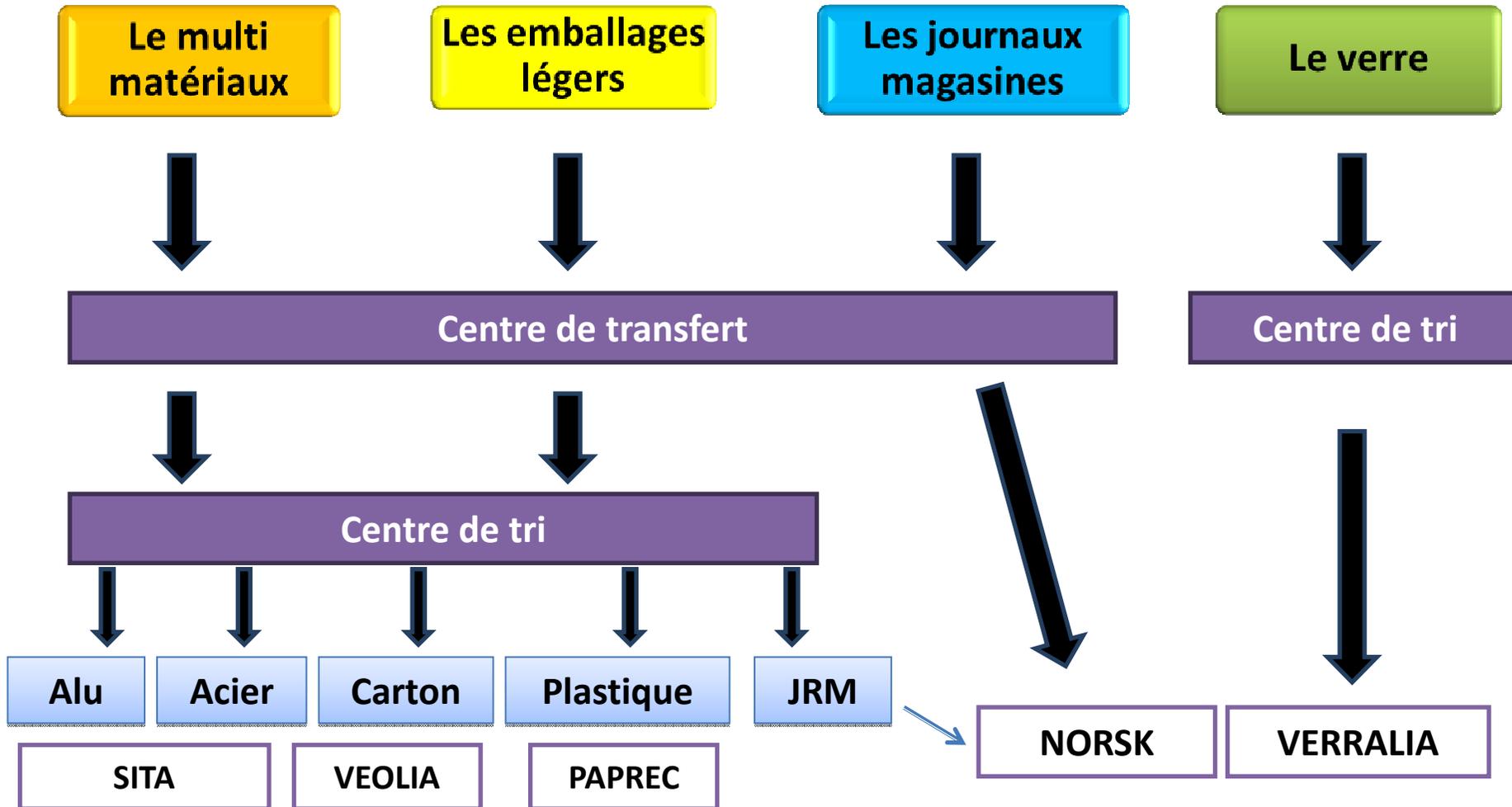
Depuis Mars 2010, une partie des collectes sélectives sont regroupées sur le quai de transfert de Véolia situé à Villefranche avant d'être acheminées sur le centre de tri de Nicollin à St Fons (depuis le 01 avril 2015). Pour leur part les emballages du secteur d'Amplepuis transitent par le quai de transfert de Thizy les bourgs. Ceux du secteur de Tarare n'utilisent pas de quai de transfert et sont vidés directement sur le centre de tri de Nicollin depuis le 01 octobre 2015 (avant cette date ils étaient triés chez Paprec à St Priest).

Le multi matériaux de la CC Pays de l'Arbresle est trié sur le centre de tri Sita à Firminy.

La collecte des journaux magazines est réalisée par la société GUERIN et acheminée, après un tri sommaire effectué directement sur le quai de transfert de Villefranche, à la papèterie NORSK SKOG située à Golbey dans les Vosges.

Organisation des flux :

Collecte Sélective



Le multi matériaux

Les emballages légers

CC Pays de l'Arbresle

AGGLO de Villefranche

CC BNM
CCHB
COR

SMICTOM
SMIDOM
CCSB
CCBPD

COR
(Amplepuis)

COR
(tarare)

Quai de transfert :
SITA Quincieux

Quai de transfert : VEOLIA
Villefranche

Quai de transfert :
Thizy

Centre de tri : Firminy (42)

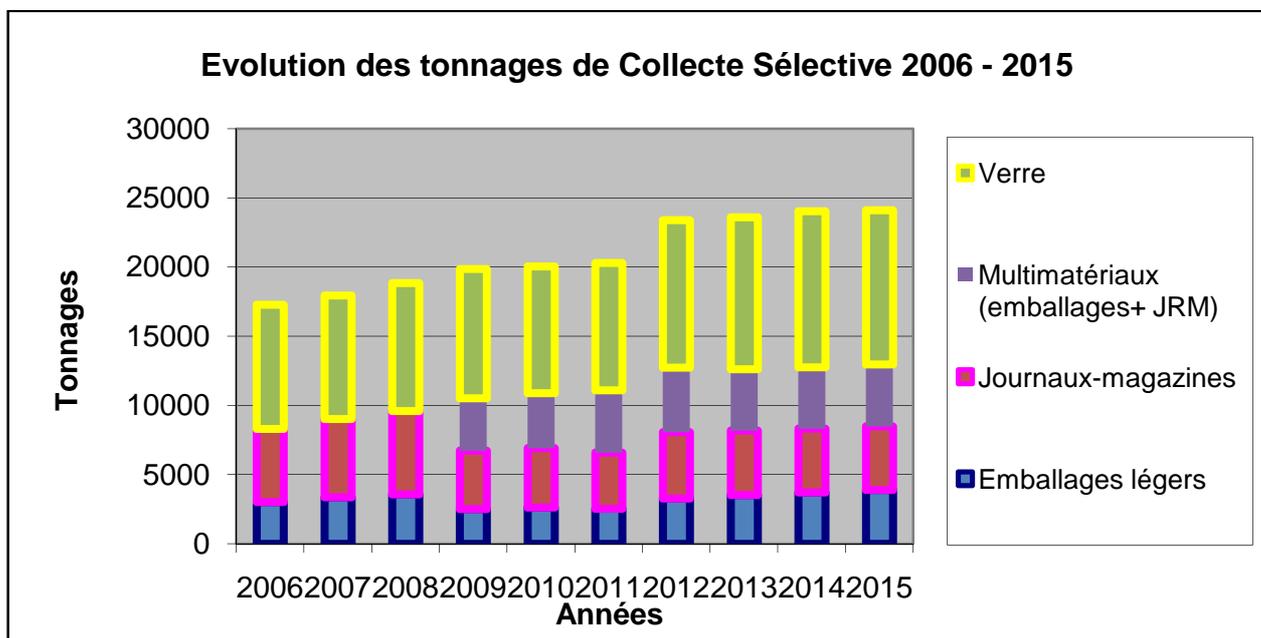
Centre de tri : St Fons (69)

Centre de tri : St Priest (69)

Evolution des tonnages collectés :

Matériaux	En 2011		En 2012		En 2013		En 2014		En 2015	
	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1
Verre	9 225	0.72 %	9307	0.9 %	10 980	NS*	11 287	2.8 %	11 144	- 1.3 %
Emballages légers	2523	- 4.2 %	2560	1.5 %	3517	NS*	3720	5.8 %	3888	4.5 %
Papiers	4070	- 5.6 %	3921	-3.7 %	4669	NS*	4 606	-1.3 %	4593	-0.25 %
Papiers et emballages en mélange	4 491	13.1 %	4 670	4 %	4 438	NS*	4 428	-0.2 %	4 486	-0.2 %
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	20 309	1.3 %	20 457	0.7%	23 604	NS*	24 041	1.9 %	24 111	0.3 %

NS* non significatif : La prise en compte des tonnages de nouveaux adhérents à la compétence collecte sélective fausse la représentativité des pourcentages d'évolution entre 2012/2013 et 2013/2014 pour certains matériaux.



Evolution des tonnages des emballages légers (EL)
(en tonne et en kg par habitant)

EPCI 2015	2014 (en t)	2015 (en t)	2014 (en kg/hab)	2015 (en kg/hab)	Evolution en Kg/hab
Agglo Villefranche Beaujolais*	123,2	128,7	16,1	16,9	0,7
Beaujolais Pierres Dorées	1 051,8	1 085,6	21,6	22,3	0,7
Haut Beaujolais	42,4	41,0	11,0	10,6	-0,4
Communauté Ouest Rhodanien	760,8	812,5	15,3	16,3	1,0
Pays de l'Arbresle*	0,0	0,0	0,0	0,0	pas d'EL
Saône Beaujolais	405,0	419,3	12,4	12,8	0,4
SMICTOM	735,6	759,6	17,0	17,6	0,6
SMIDOM	601,6	641,1	18,5	19,7	1,2
TOTAL	3 720,4	3 887,8	17,0	17,8	0,8

* pour l'Agglo de Villefranche, seul est pris en compte l'ex CC Beaujolais Nizérand Morgon

* pour l'Arbresle, pas de collecte d'EL

- Progression de 4 % des tonnages, seul le haut beaujolais connaît une légère baisse.

Evolution des tonnages du Multi matériaux (MULTI)
(en tonne et en kg par habitant)

EPCI 2015	2014 (en t)	2015 (en t)	2014 (en kg/hab)	2015 (en kg/hab)
Agglo Villefranche Beaujolais	2 426,0	2 394,6	34,7	34,3
Pays de l'Arbresle	2 002,0	2 091,4	55,7	58,2
TOTAL	4 428,0	4 486,0	45,1	45,7

Pour tous les tonnages de collecte d'emballages et de multi matériaux, il s'agit des poids entrant au centre de tri. Pour être juste il convient de retirer de ces chiffres les refus de tri qui sont traités à l'usine d'incinération.

En 2015, le taux de refus de tri moyen des emballages légers des adhérents du SYTRAIVAL est de 22.3 % et en diminution par rapport à 2014 (22.7 %). Il faut noter que le taux de refus pour les emballages en mélange avec les journaux magazines est plus faible, entre 14 et 16%, mais représente des tonnages plus importants en kilogramme par habitant et par an (kg/hab./an) :

Refus 2015	Population concernée	Tonnes collectées	Tonnes de refus	Refus kg/hab/an	% de refus
refus multi matériaux	98 217	4 486	698,9	7,12	15,58%
refus emballages seuls	218 513	3 888	867,5	3,97	22,31%

Evolution des tonnages des JRM collectés en PAV
(en tonne et en kg par habitant)

EPCI 2015	2014 (en t)	2015 (en t)	2014 (en kg/hab)	2015 (en kg/hab)
Agglo Villefranche Beaujolais*	239,2	217,7	3,4	3,1
Beaujolais Pierres Dorées	1 013,0	965,7	20,8	21,1
Haut Beaujolais	92,6	91,0	24,0	23,6
Communauté Ouest Rhodanien	884,0	944,3	17,7	18,9
Pays de l'Arbresle*	89,5	101,7	2,5	2,8
Saône Beaujolais	743,6	737,7	22,7	22,5
SMICTOM	796,8	812,6	18,5	18,8
SMIDOM	746,1	722,5	22,9	22,2
SYTRAIVAL	4 604,8	4 593,1	21,1	21,0

* pour l'Agglo de Villefranche, seul le territoire de l'ex CC Beaujolais Nizérand Morgon collecte les JRM en PAV

* pour l'Arbresle, pas de collecte de JRM en PAV (hormis en déchèterie)

Evolution des tonnages des papiers
(en tonne et en kg par habitant)

Depuis 2014 les tonnages "papiers" prennent en compte, selon la définition d'Eco-Folio, les Journaux Revues Magazines (JRM) et les Gros de Magasins (GM) issus de la collecte en point d'apport volontaire des papiers et de l'extraction des papiers du multi matériaux et des emballages légers dans les centres de tri :

EPCI 2015	2014 (en t)	2015 (en t)	2014 (en kg/hab)	2015 (en kg/hab)	Evolution en Kg/hab
Agglo Villefranche Beaujolais	1 346,4	1 815,9	19,3	26,0	6,7
Beaujolais Pierres Dorées	1 260,7	1 171,9	25,9	24,0	-1,8
Haut Beaujolais	100,7	100,5	26,1	26,1	-0,1
Communauté Ouest Rhodanien	1 038,9	1 051,1	20,8	21,1	0,2
Pays de l'Arbresle	1 155,8	1 121,4	32,1	31,2	-1,0
Saône Beaujolais	847,2	812,7	25,9	24,8	-1,1
SMICTOM	990,6	932,6	23,0	21,6	-1,3
SMIDOM	874,9	813,2	26,9	25,0	-1,9
SYTRAIVAL	7 615,2	7 819,3	24,0	24,7	0,6

L'augmentation constatée de 200 tonnes est induite par un seul EPCI (déstockage important de l'ancien centre de tri et meilleur extraction des GM dans le nouveau centre de tri). Sinon la presque totalité des EPCI est en baisse.

Evolution des tonnages de verre **(en tonne et en kg par habitant)**

EPCI 2015	2014 (en t)	2015 (en t)	2014 (en kg/hab)	2015 (en kg/hab)	Evolution en kg/hab
Agglo Villefranche Beaujolais	1924,1	1922,1	27,5	27,5	0,0
Beaujolais Pierres Dorées	1684,6	1621,4	34,6	35,5	0,9
Haut Beaujolais	150,4	159,5	39,0	41,4	2,4
Communauté Ouest Rhodanien	1592,2	1597,8	31,9	32,0	0,1
Pays de l'Arbresle	1126,9	1168,2	31,3	32,5	1,1
Saône Beaujolais	2163,1	1937,7	66,1	59,2	-6,9
SMICTOM	1409,3	1437,6	32,7	33,3	0,7
SMIDOM	1238,9	1260,2	38,0	38,7	0,7
SYTRAIVAL	11 289,4	11 144,5	35,6	35,2	-0,5

La baisse constatée de 145 tonnes est induite par un seul EPCI (moins 226 tonnes, "perte" de deux gros producteurs). Sinon l'ensemble des EPCI est en progression.

(Point particulier : suite au départ d'une de ses communes la performance de la CC Beaujolais Pierres Dorées en Kg par habitant augmente entre 2014 et 2015 bien que les tonnages collectés baissent.)

Les performances de collecte sélective des différents EPCI (verre, papiers, emballages légers et multimatériaux) se situent entre 67 et 94 kilogrammes par an et par habitant. La performance moyenne du SYTRAIVAL est de 76 Kg/an/habitant:

**Evolution de la collecte sélective :
VERRE+EL+PAPIERS**

EPCI 2015	2015 (en t)	2015 (en kg/hab)	dont refus de tri 2015 en kg/an/hab
Agglo Villefranche Beaujolais	4 663,2	66,7	6,1
Beaujolais Pierres Dorées	3 672,7	75,4	5,0
Haut Beaujolais	291,4	75,6	2,4
Communauté Ouest Rhodanien	3 354,6	67,3	3,4
Pays de l'Arbresle	3 361,2	93,5	8,5
Saône Beaujolais	3 094,7	94,6	2,6
SMICTOM	3 009,8	69,8	4,0
SMIDOM	2 623,7	80,5	4,5
SYTRAIVAL	24 144,3	76,0	4,9

Les résultats précédents prenaient en compte les tonnages collectés en porte à porte et en point d'apport volontaire. Les tableaux suivants présentent les quantités de matériaux valorisés dans les filières de recyclage en sortie des centres de tri :

Bilan valorisation matière collecte sélective

TONNAGES 2015	PAPIERS	VERRE	ACIER	ALU	CARTON	TETRA	Plastique	TOTAL
Agglo Villefranche Beaujolais	1 816	1 922	58	17	361	19	225	4 418
Beaujolais Pierres Dorées	1 172	1 621	47	13	347	6	221	3 427
Haut Beaujolais	100	159	4	1	14	2	12	293
Communauté Ouest Rhodanien	1 051	1 598	44	8	265	27	168	3 161
Pays de l'Arbresle	1 121	1 168	55	6	383	33	160	2 927
Saône Beaujolais	813	1 938	29	9	149	3	95	3 035
SMICTOM	933	1 438	58	15	244	4	153	2 845
SMIDOM	813	1 260	69	14	187	28	139	2 511
SYTRAIVAL	7 819	11 105	365	84	1 950	123	1 171	22 618

KG/HAB 2015	PAPIERS	VERRE	ACIER	ALU	CARTON	TETRA	Plastique	TOTAL
Agglo Villefranche Beaujolais	26,0	27,5	0,8	0,2	5,2	0,3	3,2	63,2
Beaujolais Pierres Dorées	25,6	35,5	1,0	0,3	7,6	0,1	4,8	74,9
Haut Beaujolais	26,1	41,4	1,2	0,3	3,6	0,5	3,1	76,1
Communauté Ouest Rhodanien	21,1	32,0	0,9	0,2	5,3	0,5	3,4	63,4
Pays de l'Arbresle	31,2	32,5	1,5	0,2	10,6	0,9	4,4	81,4
Saône Beaujolais	24,8	59,2	0,9	0,3	4,5	0,1	2,9	92,8
SMICTOM	21,6	33,3	1,3	0,4	5,7	0,1	3,5	65,9
SMIDOM	25,0	38,7	2,1	0,4	5,8	0,9	4,3	77,1
SYTRAIVAL	24,9	35,4	1,2	0,3	6,2	0,4	3,7	72,1

En complément de la collecte sélective, la collecte des Déchets d'équipements électroniques et électriques (D3E) a été mise en place en 2007 dans les déchèteries situées sur le territoire du SYTRAIVAL. La mise à disposition des contenants et la collecte en déchèterie sont à la charge de l'éco organisme ECOSYTEMES depuis le premier janvier 2015. Les D3E ainsi collectés sont démantelés avant recyclage de leurs différents composants et matériaux. La performance du SYTRAIVAL est de 8 Kg/hab/an. la performance au niveau nationale (en milieu semi-urbain) est de 6.6 Kg/hab/an.

EVOLUTION TONNAGES D3E, 2013 / 2015

Tonnages	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Gros Electro Ménager Hors Froid	479	693	773	12%
Gros Electro Ménager	323	430	439	2%
Ecrans	418	500	482	- 4%
Petits Appareils en Mélange	605	820	825	1%
TOTAL D3E	1825	2443	2519	3 %

Le taux de valorisation, incluant le réemploi (appareils entiers et composants), la valorisation matière et la valorisation énergétique s'élève à 89 % pour l'année 2015.

Les filières de traitement sont les suivantes :

- Pour le Gros Electro Ménager Hors Froid, société PURFER à St Pierre de Chandieu (dans le 69)
- Pour le Gros Electro Ménager Froid et les Petits Appareils en Mélange, société SITA à Feyzin (dans le 69)
- Pour les écrans, société ENVIRONNEMENT RECYCLING à Villeurbanne (dans le 69)

Collecte des meubles (Eco mobilier) :

Le 01 avril 2014 un contrat avec Eco mobilier a été signé pour la mise en place d'une collecte des Déchets d'Équipement d'Ameublement (DEA) en déchèterie. Une fois collectés ces DEA sont envoyés sur un centre de pré tri et séparés en cinq fractions, avant expédition dans des « centres de préparation » spécifiques (pour le bois, la literie, les rembourrés, le plastique et la ferraille).

En 2013, le tonnage total (encombrants, bois, ferrailles) collecté sur les déchèteries du territoire était de 27 797 tonnes soit un tonnage estimé de meubles de 6 430 tonnes.

Depuis le 15 juillet 2014, 20% du territoire, soit trois déchèteries (Arnas, Belleville et Toussieu), est équipé en benne de collecte des DEA.

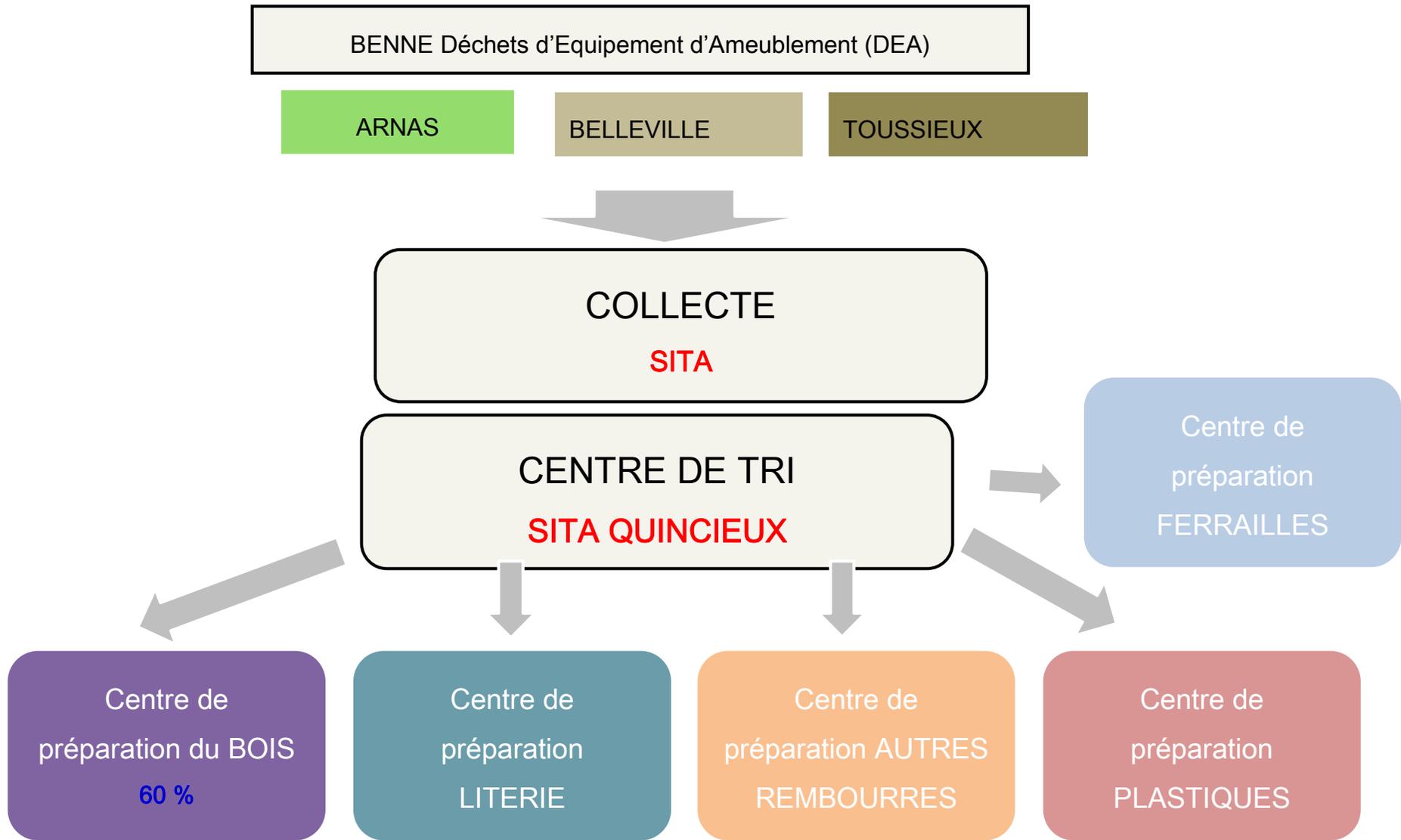
Collecte DEA 2015 :

Tonnages DEA

2015

	TOTAL
Agglo Villefranche	528,5
C.C. Saône Beaujolais	307,2
Smictom Saône Dombes	105,6

TOTAL	941,3
--------------	--------------



C. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. Synthèse générale des comptes

	Résultat clôture 2014	Part affecté à l'investissement	Résultat exercice 2015	Résultat clôture 2015
Budget principal				
- investissement	144 162,21		9 626.11	153 788.32
- exploitation	78 266,60		-35 542.69	42 723.91
			Total Principal	196 512.23
Budget régie				
- investissement	197 705,85		-548 510.58	-350 804.73
- exploitation	5 309 066,21	1 241 256.65	6 208 574.34	10 276 383.90
			Total Régie	9 925 579.17
Budget compostage				
- investissement	1 360 907,99		114 112.50	1 475 020.49
- exploitation	646 368,22		3 519.23	649 887.45
			Total Compostage	2 124 907.94
Budget collecte sélective				
- investissement	104 146,61		-18 904.00	85 242.61
- exploitation	939 252,50		123 338.13	1 062 590.63
			Total collecte sélective	1 147 833.24
Budget CET 3				
- investissement	35 569,64		34 101.96	69 671.60
- exploitation	145 007,35		20 569.29	165 576.64
			Total CET 3	235 248.24
			Total Général	13 630 080.82

La clôture des résultats est en hausse par rapport à l'année. Cette hausse se retrouve sur le budget régie, suite à un résultat favorable du litige avec CNIM concernant le turboalternateur (5 836 960.95 €). La CNIM a fait appel de la décision du Tribunal Administratif.

2. Prix des prestations

Il est rappelé que ces tarifs équilibrent la totalité du service. Le Sytraival est un établissement public sans fiscalité ni participation des collectivités autres que le coût à la tonne du service.

Ces prix couvrent l'intégralité du coût investissement (amortissement et emprunt) et exploitation (administration et prestations).

En 2009, une taxe globale pour activité polluante (TGAP) a été ajoutée à l'usine d'incinération et une évolution de cette taxe a été fixée pour les années avenir.

a) usine d'incinération

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2014 Hors taxes	Montant proposé pour 2015 en € Hors taxes	Variation compris Hors taxe	Montant proposé pour 2015 en € TGAP comprise Hors TVA	Variation compris TGAP Hors TVA
Déchets ménagers : Accueil usine d'incinération membres du syndicat mixte : - Collectivités adhérentes exploitation - Collectivités non adhérentes au syndicat mixte - apports selon notre demande	90*	90*	0%	94.11	0,7%
	106 *	106*	0%	110.11	0,7%
	83*	83*	0%	87.11	-11,7%
Déchets encombrants		90*		94.11	
Boues de station	113,3*	113,3*	0%	117,41	0,7 %
Déchets industriels assimilés	127,8*	127,8*	0%	131,91	0,7 %
Déchets industriels en régie	136,8*	136,8*	0%	140,91	0,7 %
Déchets hospitaliers**	363**	363**	0%	374.02	0,7%
TGAP A AJOUTER : *4.13 € par tonne et ** 11.02€/t en 2015					

b) plate-forme de compostage :

	Rappel tarifs 2014 Hors taxes	Montant proposé pour 2015 en € Hors taxes	
Déchets en provenance des déchèteries	38	38	0 %
Déchets en provenance des communes	36	36	0 %
Autres déchets verts reçus sur la plate-forme	44.10	44.10	0%

c) centre d'enfouissement technique à Arnas :

Déchets en provenance des déchetteries	5,0	5.0	0%
Autres déchets inertes	5.3	5.3	0%

d) collecte sélective :

Journaux magazines	0	0	0%
Tri emballages légers en vrac	225	192	-14.7%
Tri emballages légers en sac	251,3	213	-15.24%
Tri emballages en mélange JRM en vrac	149	127	-14.77%
Tri emballages en mélange JRM en sac	149	149	0%
Refus de tri	90*	90*	0%
Verre	17,5	17,5	0%
Plâtre	95	95	0%

e) CET Saint Etienne sur Chalaronne :

	Hors TGAP Tarif 2014	Hors TGAP Tarif 2015	TGAP comprise	Variation compris TGAP Hors TVA
Encombrants	66*			
Refus de valorisation énergétique	105*	105*	137	0%
Amiante en alvéole dédiée	100*	100*	132	0%
*TGAP A AJOUTER 32 €/T certification Iso 14001				

3. Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat :

	Nom de la société	Montant de la prestation (en HT)
VALORISATION ENERGETIQUE		
Transfert St Etienne sur Chalaronne	SERNED	41 053 €
Transfert Fleurieux sur Arbresle + Tarare	SITA	155 630 €
Transfert Fleurieux sur Bourg de Thizy	SITA	130 075 €
Exploitation de l'usine d'incinération	CIDEME	5 443 377 €
Exploitation du réseau de chaleur	CIDEME	142 822 €
Broyage et transport des encombrants	SERNED	333 827 €
Mise en balle des OMR durant arrêt technique UIOM	PRESTABALLES	59 835 €
Surveillance des eaux souterraines et de surface	ASPECT	10 059 €
COMPOST		
Exploitation de la plate-forme de compostage	RACINE	207 083 €
Compostage des déchèteries	BIODE	114 328 €
	DCR01	104 702 €
	SEDE	42 946 €
COLLECTE SELECTIVE		
Les JRM		
Collecte et transport des journaux magazine Transfert, tri et reprise des JRM	GUERIN VEOLIA	176 334 € 60 526 €
Le VERRE		
Collecte et transport du verre	GUERIN DUBUIS	483 521 € 30 760 €
Les EMBALLAGES LEGERS et le MULTI		
Prestation de transfert des collectes sélectives Caractérisation, tri et conditionnement des EL + M	VEOLIA NICOLLIN	440 635 € 528 277 €

4. Aides versées à l'investissement en 2015:

Département du Rhône : Achat terrain Plateforme de maturation mâchefers	164 250 €
Département de l'Ain : Création plateforme mâchefers Quincieux - 1er acompte	10 687 €
Participation CCMB aux charges d'emprunt en cours et ses charges nouvelles induites	90 514.50 €

5. Comptabilité analytique par budget :

➤ Budget Principal

Ce budget regroupe les charges d'administration générale du Sytraival : charges de personnel, fournitures diverses, entretien des locaux, maintenance informatique, frais de télécommunication.

Ces frais sont répartis sur les autres budget selon le temps passé par le personnel du Sytraival. Cette clef de répartition est chaque année votée.

REPARTITION DES FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE 2015

	Valorisation énergétique	Plate-forme de compostage	cet 3	Collecte sélective	Total
Directrice	64%	20%	4%	12%	100%
Comptabilité budget	77%	7%	1%	15%	100%
Secrétariat Gestion	81%	18%	1%	0%	100%
Collecte Sélective	20%	10%	0%	70%	100%
Pourcentage valorisé	60,50%	13,75%	1,50%	24,25%	100,00%
Montant en €	187 550	42 625	4 650	75 175	310 000

Réalisé 2015
(montants arrondis)

Charges à caractère général	47 143
Charges du personnel	232 989
Indemnités élus	76 777
Amortissement	11 621
Charges exceptionnelles	0
TOTAL DEPENSES	368 530
Participation des budgets	310 000
Remboursement sur rémunération de personnel	14 828
Produits exceptionnels (dont inter Ambassadrice)	8 159
TOTAL RECETTE	332 988
Résultat de l'exercice	- 35 543

➤ **Budget Valorisation Energétique**

Réalisé 2015
(montants arrondis)

<i>Contrat exploitation usine CIDEME + chaufferie</i>	5 162 469
<i>Contrat exploitation réseau</i>	131 655
<i>Exploitation CET</i>	346 951
<i>Frais de transfert</i>	636 278
<i>Achat EDF(usine)</i>	136 628
<i>Location (démétis + mobilière)</i>	6 435
<i>Entretien maintenance</i>	3 052
<i>divers (prime d'ass+honoraires...)</i>	142 955
<i>Impôt et taxes</i>	442 440
<i>traitement OM extérieures</i>	66 829
<i>Mise en balles et reprise</i>	84 664
<i>Broyage des encombrants et reprise</i>	265 319
<i>Plâtre</i>	77 387
<i>Analyse des eaux</i>	8 744
<i>Dépenses exceptionnelles (stock GER + CET USINE 2013)</i>	379 248
<i>Autres dépenses</i>	252 443
Charges à caractères générales	8 143 499
Amortissement Usine et chaufferie	2 833 735
Autres charges de gestion (BP)	187 551
Charges financières (dettes)	333 440
Charges exceptionnelles (remboursement chauffage, annulation titres)	67 859
Dotations provisions	35 000
TOTAL DEPENSES	11 601 084
<i>Vente de chaleur</i>	1 557 819
<i>Vente d'électricité</i>	1 454 807
<i>traitement plâtre</i>	93 130
<i>Vente ferrailles</i>	50 000
<i>Traitement OM</i>	6 409 039
<i>Traitement des DIB</i>	317 029
<i>Traitement des déchets hospitaliers</i>	205 969
<i>traitement des encombrants broyés</i>	465 462
<i>Traitement au centre de stockage</i>	1 553
<i>Divers</i>	812
Total ventes	10 555 620
TGAP	343 383
Autres charges de gestion courante	146 510
Reprise subvention	852 288
Produits exceptionnels (dont condamnation CNIM)	5 911 857 (1)
TOTAL RECETTE	17 663 148
Résultat de l'exercice	6 208 574 (2)

(1) Le budget intègre une recette exceptionnelle titrée sur le chapitre « 77-Produits exceptionnels », faisant suite à un litige intervenu sur le turbo-alternateur de l'usine d'incinération. Le tribunal administratif a condamné la société CNIM concernée par le préjudice subie par le SYTRAIVAL, à s'acquitter de la somme de 5 836 960.95 €.

(2) Ce résultat doit prendre en compte l'élément suivant : Le titre de recette à l'encontre de la CNIM a été émis mais les dépenses pour réinvestir dans le turbo-alternateur afin de permettre un fonctionnement optimal de l'installation, n'ont pas été encore engagées. Elles le seront sur les exercices budgétaires suivants.

Budget Compost

	Réalisé 2015 (montants arrondis)
<i>Exploitation plate forme Arnas (Racine)</i>	207 083
<i>Traitement déchets verts Reyrieux (BIODE)</i>	114 328
<i>Traitement déchets verts Baneins (DCR 01)</i>	104 702
<i>Traitement déchets verts Monsol (SEDE)</i>	42 946
<i>Divers</i>	13 570
Charges à caractères générales	482 629
Amortissement	129 453
Charges de gestion (BP)	42 625
Autres charges de gestion courante	342
Péréquation transport	46 812
TOTAL DEPENSES	701 861
Traitement déchets verts (artisans, collectivités, déchèteries,...)	705 373
Recettes exceptionnelles	7
TOTAL RECETTES	705 380
Résultat de l'exercice	3 519

Budget Collecte Sélective

Réalisé 2015
(montants arrondis)

<i>Marché verre</i>	474 281
<i>Marché journaux magazines</i>	235 854
<i>Marché emballages légers</i>	594 945
<i>Marché multi-matériaux</i>	301 646
<i>Mise en balle cartons</i>	38 564
<i>Divers / communication</i>	142 578 (1)
Charges à caractères général	1 787 867
<i>Participation budget principal</i>	75 175
<i>Reversement matériaux CS</i>	539 308
<i>Reversement Eco-emballages</i>	2 557 734
<i>Reversement journaux excédent JRM N-1</i>	130 393
<i>Participation bornes enterrées verre</i>	15 000
<i>Reversement matériaux D3E N-1</i>	126 666
<i>Reversement Eco mobilier</i>	203 903
Charges de gestion courante	3 648 179
TOTAL DEPENSES	5 436 047
<i>Revente verre</i>	275 563
<i>Reversement transport verrier (8,50 euros / tonne)</i>	112 536
<i>Revente journaux magazines</i>	464 943
<i>Revente des matériaux / reprise DEEE</i>	531 906
<i>Traitement verre collectivité</i>	200 034
<i>Reprise des cartons de déchèteries</i>	130 599
<i>Traitement emballages</i>	732 425
<i>Traitement des multi matériaux</i>	346 055
Ventes et prestations de service	2 794 061
<i>Soutien Eco-emballage</i>	2 459 029
<i>Soutien Eco-mobilier</i>	203 958
<i>Soutien DEEE</i>	102 333
Participations Eco-organismes	2 765 321
Autres produits de gestion courante	2
TOTAL RECETTES	5 559 385
Résultat de l'exercice	123 338

(1) Un budget communication en 2015 a permis de mener les actions ci-dessous :

- Conception et impression de roll'up
- Impression et fabrication de sacs de pré-collecte et de flyers
- Visite de la papeterie Norskeskog à Golbey
- Visite de la verrerie

Synthèse des coûts par opérations

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
	au 31.12.15	au 31.12.15	au 31.12.15
VERRE	643 251,15	588 132,51	-55 118,64
PAPIER	389 042,60	464 943,01	75 900,41
EMBALLAGES LEGERS	615 438,74	732 425,32	116 986,58
MULTI MATERIAUX	322 139,58	346 054,68	23 915,10
REVERSEMENT MATIERES	577 872,00	722 505,78	144 633,78
ECO ORGANISMES	2 888 302,43	2 705 321,06	-182 981,37
<i>ECO EMBALLAGES</i>	2 557 733,96	2 459 029,46	-98 704,50
<i>ECO MOBILIER</i>	203 902,87	203 958,41	55,54
<i>D3E</i>	126 665,60	42 333,19	-84 332,41
<i>opérations de régul Trésorerie</i>		2,27	2,27
	5 436 046,50	5 559 384,63	123 338,13

Budget CET III

	Réalisé 2015 (montants arrondis)
Participation budget principal	4 650
Amortissements	34 102
TOTAL DEPENSES	38 752
Inerte des déchèteries (gravats)	59 321
TOTAL RECETTES	59 321
Résultat de l'exercice	20 569

D. COMMUNICATION et PREVENTION

Depuis quelques années, le SYTRAIVAL a créé un poste d'ambassadrice de tri à la disposition de ses adhérents afin d'informer davantage sur les consignes de tri, le recyclage, la réduction des déchets, le compostage... Dans cette optique plusieurs actions sont menées.

I. Communication:

En plus des actions cités dans les faits marquants, nous continuons les animations en milieu scolaire, les visites des installations du SYTRAIVAL, des stands sur des manifestations et la réalisation d'articles pour les bulletins municipaux ou intercommunaux.

Voici ci-dessous le détails de toutes nos actions:

➤ **Interventions en milieu scolaire et TAPS:**

Depuis 2012, des animations sont proposées aux écoles au tarif de 50 €HT. Pour les TAPS le tarif est de 50€HT pour 2h et 25€HT pour 1h. En 2015, 148 interventions scolaires/TAPS ont été réalisées sur le territoire du SYTRAIVAL.

Plus de 3400 élèves ont été sensibilisés au tri, au recyclage, au compostage, à la consommation...

Répartition des interventions

	Ecole	TAPS
CCBPD	16	3
CCHB	4	2
CCPA	1	0
CCSB	40	7
SMICTOM	75	0

➤ **Visites des installations du SYTRAIVAL:**

Le SYTRAIVAL propose à tous les établissements scolaires de son territoire des visites gratuites de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche ainsi que de la plate forme de compostage d'Arnas. Ce sont 31 visites de l'UVE et 2 de la plate forme qui ont été organisées.

Plus de 650 personnes sont venus visiter les installations SYTRAIVAL.

➤ **Manifestations:**

Pour aller plus loin dans sa communication de proximité, le SYTRAIVAL propose la mise en place d'un stand lors de manifestation, de marché ou même lors de réunion en pied de Point d'Apport Volontaire (PAV). Cette année le SYTRAIVAL s'est rendu sur trois manifestations ou marchés dont deux lors de la semaine de réduction des déchets et un lors de la semaine de l'environnement.

➤ **Sacs cabas et flyers:**

De 2012 à 2014, un diagnostic sur le verre a été réalisé et des pistes d'amélioration pour augmenter le tonnage sont ressorties. Suite à cela le SYTRAIVAL a décidé de créer des sacs cabas dédiés au verre. Pour aller encore plus loin et permettre aux citoyens de comprendre le tri et le recyclage de cette matière, un flyer a été réalisé et distribué avec le sac.

Plus de 110 000 sacs et 111 000 flyers ont été donnés aux collectivités pour qu'elle puisse les distribuer à leur tour.



➤ **Exposition:**

Une exposition, composée de 13 panneaux, a été réalisée. Celle-ci est prêtée aux collectivités sur réservation. Chaque EPCI peut la demander totalement ou partiellement. Notre objectif est qu'elle circule un maximum sur notre territoire.

Thème de chaque panneaux: Le SYTRAIVAL; l'Unité de Valorisation Energétique (UVE); la chaufferie bois; consignes de tri zone A; consignes de tri zone B; recyclage des emballages alimentaires en verre; recyclage des bouteilles et flacons en plastique; recyclage des emballages métalliques; recyclage du papier; le compostage domestique; j'apporte en déchèterie; réduction des déchets; économies financières réalisées grâce aux recyclage.



➤ **Lettre d'information du SYTRAIVAL:**

La 1ère lettre d'information du SYTRAIVAL a été distribuée en décembre à chaque mairie de notre territoire. Elle a pour but de faire connaître le SYTRAIVAL, de communiquer sur nos actions... Elle est également mise en ligne sur notre site internet.



➤ **Articles pour bulletins:**

Comme chaque année, le SYTRAIVAL propose un ou des articles pour les bulletins communaux et intercommunaux. Cette année, l'article concernait les refus de tri.

➤ Visites de site:

Le SYTRAIVAL a organisé deux visites durant l'année:

- ▶ La verrerie de St Gobain à St Romain le Puy (42): 30 élus et techniciens étaient présents lors de cette visite qui a eu lieu le 27 février 2015.
- ▶ La papeterie Norskeskog à Golbey (88): 25 élus et techniciens étaient présents lors de cette visite qui a eu lieu le 29 septembre 2015.



Visite de la verrerie.

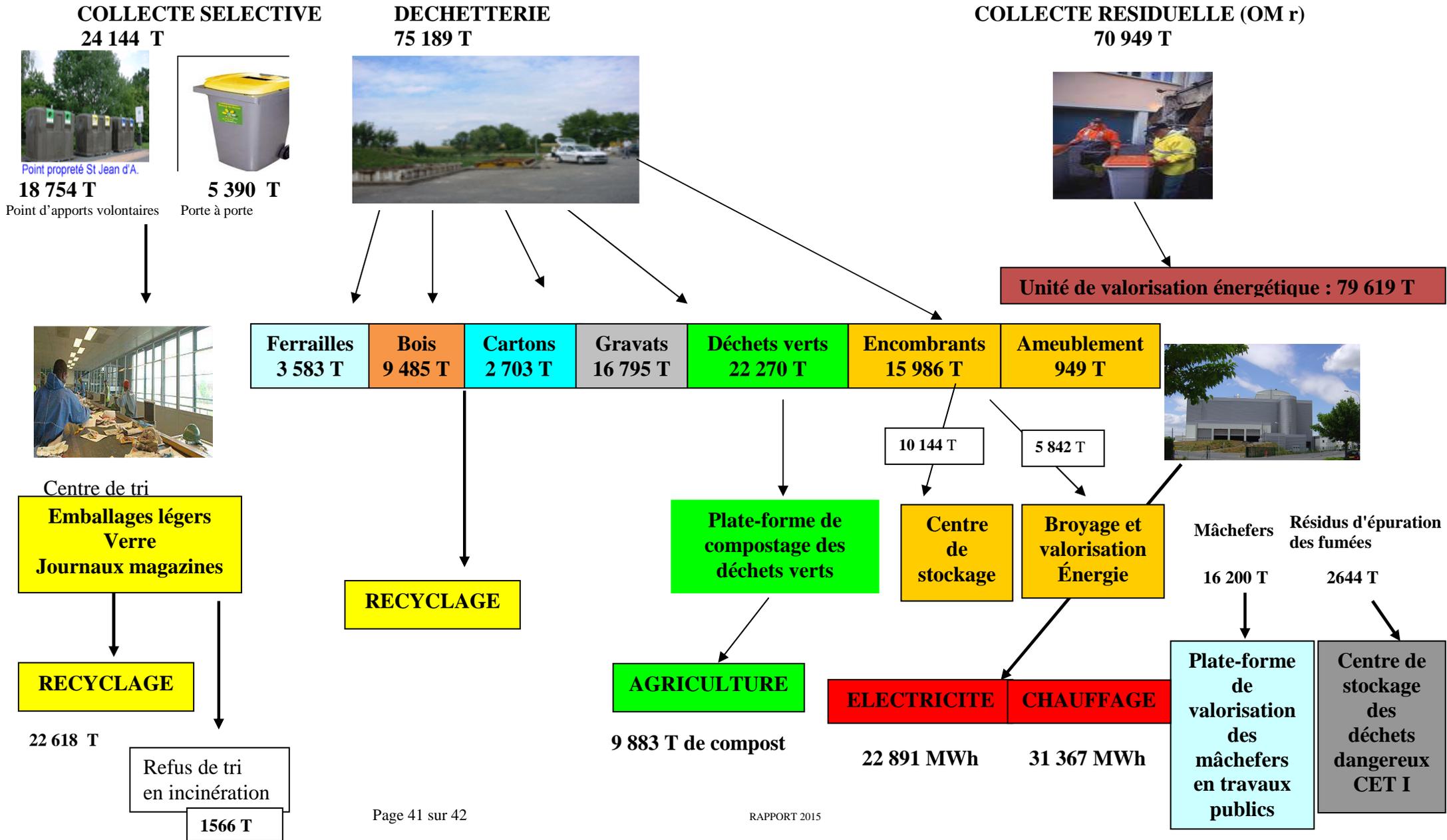


Visite de la papeterie.

II. Prévention:

Des programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés voient le jour en 2015. Pour aider nos collectivités adhérentes à réaliser leur programme nous leur proposerons en 2016 des actions: formation compostage, articles sur la réduction des déchets, achat de gobelets réutilisables...

E. RECAPITULATIF DES FILIERES DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS



F. BILAN / Loi de transition énergétique

Les principales mesures du plan d'action déchets 2009-2012, adoptées dans le cadre du Grenelle 2 ont été renforcées par la loi de transition énergétique du 18 août 2015 qui détermine plusieurs axes dont la lutte contre le gaspillage et la promotion des économies circulaires. Cet axe fixe comme objectifs :

- Réduction de 10% des déchets d'ici 2020;
- Augmentation du taux de recyclage à 55% des déchets non dangereux en 2020 et à 65% en 2025;
- Réduction de 50% des déchets mis en centres de stockage en 2020

Sur le territoire du Sytraival, on observe une diminution de la production des déchets ménagers résiduels en moyenne de 1% par an. Pour augmenter celle-ci, il faut mettre en place des actions de prévention efficaces. En 2016, il est prévu que l'ambassadrice de tri du Sytraival travaille en concertation avec les EPCI pour définir des actions communes.

Au niveau du taux de recyclage, celui-ci est de 47% en 2015. Pour l'augmenter il est nécessaire de mettre en place sur toutes les déchèteries la filière Eco mobilier et de promouvoir le tri du verre et des papiers.

Actuellement, une partie des encombrants des déchèteries vont en centre de stockage soit 60% des tonnages actuels. En 2017, la mise en place sur Quincieux d'une plateforme de broyage des encombrants va permettre de traiter un tonnage supplémentaire (6000 T) en valorisation énergétique à Villefranche sur Saône.

Une étude sur l'évolution du gisement et des actions à mettre en place pour être conforme avec la loi des transition énergétique a été lancée en 2016 sur le territoire de COVADE (coopération entre la métropole de Lyon, SITOM Nord Isère, ORGANOM, SYTRAIVAL)